

- La politique monétaire en France en 2012 - (10pts)

..... La politique monétaire est une compétence exclusive de l'Union européenne depuis 1999. Ainsi, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui est désormais en charge de conduire la politique monétaire des États membres de la zone euro, ^à laquelle la France participe par l'intermédiaire du conseil des gouvernements de la zone euro. Dans les statuts de la BCE figurent la nécessité de contrôler la masse monétaire et de réguler l'inflation à 2%. La France ne maîtrise plus étonnamment qu'évidemment la politique monétaire. En 2012, la BCE a baissé ses taux directeurs à un niveau très bas. L'objectif était la baisse du taux de refinancement et d'escompte des banques commerciales pour leur permettre d'accorder plus de crédits, les taux d'intérêts étant faibles. Ces crédits devaient permettre de relancer les investissements et la croissance économique. Cependant, cette politique monétaire expansionniste n'a pas eu totalement les effets escomptés en France. La baisse des taux d'intérêts ne s'est pas traduite par une relance de l'activité économique mais par un refinancement des banques ^{commerciales} qui n'ont donc pas accordé plus de crédits ^{supplémentaires}. Dès lors, cette faible croissance conduit à un déficit du commerce extérieur de 67 milliards d'euros en 2012 et à un endettement important de l'État ^{de 2008} accentuant les difficultés économiques provoquées par la crise. La masse monétaire semblait improductive.

Economie